

**Procès-Verbal du Conseil Municipal de la Commune de Bénagues
du 3 septembre 2025**

ORDRE DU JOUR

Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 27/05/2025

- 1 – Délibération travaux places
- 2 – Délibération SDE09
- 3 – Demande de subvention association chasse
- 4 – Projet passage Ronde de l'Isard
- 5 – Questions diverses

L'an deux mille vingt-cinq, le 3 septembre, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances en session ordinaire sous la présidence de Madame le Maire, Josiane BERGÉ

Date de la convocation : 26/08/2025

MEMBRES DE L'ASSEMBLÉE

| Membres | Présents | Procurations | Absents |
|--|----------|--------------|---------|
| ABÉNIA Loïc | | | x |
| BAUZOU Christophe | x | | |
| BERGÉ Josiane (Maire) | x | | |
| BIELLE Simone | x | | |
| DA FURRIELA Thierry (2 ^{ème} adjoint) | x | | |
| ESTEBE Sandrine | x | | |
| FABRY Stéphane | x | | |
| FERREIRA Franquelim Da Conceicao | | | x |
| FERRIES Laurie | | | x |
| GARCIA Serge | | x | |
| HILAIRE Olivier (1 ^{er} adjoint) | x | | |
| MARSEILLE Laurent | x | | |
| PINATON Aubry | x | | |
| REIS Mickaële | | x | |

Secrétaire de séance : BIELLE Simone

Madame le Maire propose une minute de silence pour M. Guy PINATON qui a été conseiller municipal, décédé le 15/07/2025.

Madame BERGÉ ouvre la séance, donne lecture des procurations et désigne en tant que secrétaire de séance, Mme Simone BIELLE.

Madame le Maire demande d'approuver le procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 27/05/2025.

Madame BERGÉ : « Avez-vous des remarques ? » Ce procès-verbal est approuvé

1- Travaux places

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal les précédents échanges en conseil du 03/10/2023, 28/11/2023 et 30/01/2024 concernant le projet d'embellissement des places du village, elle informe le conseil qu'elle a rencontré les propriétaires jouxtant les 2 places pour leur présenter le projet d'aménagement établi par le CAUE en janvier 2024. Les 2 rencontres ont apporté des idées constructives qui seront présentées lors de la rencontre du 9 septembre 2025 avec le CAUE.

Elle demande au Conseil Municipal de se prononcer sur le lancement de ce projet de réfection de la place Bonnes Aygues et de la Grande Place. Elle précise que même si le nombre de logements a été revu à la baisse par rapport au 1^{er} projet des OPH à la suite d'un problème de sécurité, il y aura un manque de places de stationnements, d'où la nécessité de refaire la Grande Place.

| | |
|--|----------------------------|
| La délibération est adoptée à l'unanimité | N° d'ordre 2025-014 |
|--|----------------------------|

2- SDE 09

Le maire expose aux membres du Conseil Municipal que des travaux d'éclairage public doivent être réalisés : déplacement coffret B.

Ces travaux relèvent du SDE09, auquel la commune a délégué sa compétence en la matière. La commune a donc demandé une estimation de ces travaux au SDE09, qui lui a communiqué un devis.

Le montant estimé des travaux s'élève à 1200 € HT, maîtrise d'œuvre du SDE09 comprise. Après déduction de la participation du SDE09, à hauteur de 80%, dans le cadre du programme SDE EP Coffrets vétustes, la part à la charge de la commune serait estimée à 240€.

| | |
|--|----------------------------|
| La délibération est adoptée à l'unanimité | N° d'ordre 2025-015 |
|--|----------------------------|

3- Demande de subvention chasse

Pour donner suite au courrier du président de la chasse sollicitant une aide financière pour participer aux frais liés au local, le conseil municipal à titre exceptionnel accorde une subvention de 100€.

| | |
|--|----------------------------|
| La délibération est adoptée à l'unanimité | N° d'ordre 2025-016 |
|--|----------------------------|

4- Projet passage

Madame le Maire a présenté au conseil le projet de passage de la Ronde de l'Isard qui prévoit la traversée de notre village le 24 mai 2026.

5- Questions diverses

- Cérémonie nouveaux arrivants et naissances : elle aura lieu le 28 novembre 2025 à 19h00.
- Cadeaux de fin d'année : M. Marseille s'occupe de demander un devis pour les colis.
- Salle socio-culturelle : Evidence cesse son activité pour les enfants.
Une nouvelle association a été créée dans le village pour le Taichi dont la présidente est Mme Joëlle Granati.
- Le conseil réfléchit à une nouvelle délibération sur les tarifs de l'utilisation de la salle socio-culturelle. À représenter au prochain conseil municipal.
- Fête locale : commander les chapiteaux sous toutes réserves.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h15.

La présidente de séance

Josiane BERGE



Le secrétaire de séance

Simone BIELLE

